gaffes!

Les your rivés sur le trettoir éblouis Dies proiège in la Brance,

Les your rivés sur le teation ablouscent de seleit, nous marchions tous les
deux au Derlant de l'époque étrange où
nous brûlons nou vies...

Lui, brave carçon, mais doux sceptique, un peu comme ceur qui ont recu
de l'existence d'unnombrables couns de
paint la la fact et de l'ent yeut fréilgnés, les poches bourrées de points d'interrogalion qu'ils sement un peu partour, à chaque com de la conversation.

On ne seit jamais l.

Cétait as phrams, m signeture, se scie !

Nous commes pourtant, et sans le
moindie doute possible, sur le boulevard
des Batignolles l. hui dis-je.

Evidemment !... meis...

Quoi. ?

— Bridemment i... mais...

— Quoi., T

— Aussitôt qu'on dépasse re genra de vérités terre à terre pour en aborder de plus hautes...

Inaugetivement, il leva la tête, étendit as canne vers l'horizon ;

— C'est comme ça 1.. dit il avec une nuance de mépris athénien.

s Ça », c'était le Sacré-Cœur.

Tout blanc dans le ciei tout bleu, if avait l'air, au dessus des poussières parisiennes, de baigner dans une atmesphère de sereine tranquillité... Ce n'était pas le vieux sphinx usé, fixant de ses yeux morts le désert stérile... C'était, le contraire : le monument regardant l'avenir... Elles vibraient, ces pierres, montées là-haut par la foi de tout un peuple I.. C'était bien l'église se lavant avec, une lenteur magnique dans sa robe virginale, et se dressant sur Paris comme une personne tenectène de son symbole, afre de se vie, ayant la calme éternité devant ella.

— Ca le dit quelque chose foi d'all men campagnon me resarde, evec une pointe de compassion dans les yeux.

— Pauyre ami l.

— Avoue que lu n'es pas très clair l. fitti en s'arréant sur le bonieverd, les bras croisés.

Alors, le dos appuyé à la balustrade du Métro, je lui scandai biea ma ré-

ponse.

D'abord, a me fait plaisir...

L'argument vaut pour toi...

Oui, je me figure un Français du xxx siècle venant rôder sur la butte, le Beedeker à la main; je le vois feuilletant son guide, et lisant:

... Le Sacré-Cœur, bâti par souscriptions aux XIXº et XXº riècle, avec la pierre la plus chère, la plus dure... forteresse indes-tructible au milieu de toutes les cameloses et de toutes les pacotilles de l'époque. Les chrètiens posterni ce monument au-dessus de Paris, entre le ciel et la terre, comme une explation des fautes de leur pays, etc...

Mon ami se remit à marcher, ironique.
— Si c'est tout f...

Attends... Il y a autre chose f.. Pour qui a le sens des courants de la foule, il est évident que ce culte monte très vite à l'horizon chrétien, car il répond à un besoin d'avenir et surtout à un besoin d'avenir

Mon ami, très irrévérencieux, se mit à rire en plein boulevard, et me mon-trant un groupe de peintres en bâtiment qui, à ma vue, touchaient du fer avec frénésie.

frénésie.

Mais, mon cher, ne vis donc pas dans un monde factice 1.. Comment t'imaginer, même une seconde, que ces lascars et leurs pareils éprouvent, au plus minime degré, ta préoccupation replus minime was--, ligieuse.

— Ils l'éprouveront le jour où ils vou-

dront raisonner leur cas.

Je ne comprends pas 1.

Je n'explique : les classes sociales se battent. Demain, elles se battent encore davantage. A la Confédération générale des Syndicats ouvriers, les patrons opposeront, eux aussi, la Confédération générale du capital. Ce sera le trust ouvrier contre le trust patronal... le travail-bras contre le travail-argent. Toute loi humaine, d'avance, est brisée comme verre dans cette lutte géante... Où sera la solution...? car elle est bien quelque part l...

quelque part 1..

— Peut-être là-haut..? dit mon ami en Peul-être là-haut..? dit mon ami en étendant sa canne vers le monument.

— Mais oui, mon petit, elle est là-haut, malgré ton joli sourire... car là-haut, il y a un ouvrier — le premier Ouvrier — qui, seul, a trouvé la formule : « Aimezvous les uns les autres ! » Et tant qu'on voudra chercher une solution en dehors de cette parole, ce sera la gaffe fatale l.. Tu entends... la monsieur sceptique..?

Nous times quelques pas ensemble. Il semblait réfiéchir ; puis, brusquement ;
— Dans ce cas, pourquoi ne pas a en tenir au thrist tout court... pourquoi le diviser, le disbéquer. ?
— Cest un besoin de la piété de dégager certaines caractéristiques. Toutes les litanies possibles en soit l'expression. Alers, il n'y a plus de raison de sarcter... Tu prends le cour... un autre prendre le cerveu... un autre prendre de cerveu... en autre de le prendre de cerveur, cu name le birs eaut brand l'épéé liberatrice...

Nous sommes inconsequents, voila tout !
— C'est, au contraire, une de ces en prêntes raisons que la raison ne comprend pas l.. Que Dieu soit infiniment puisseant, infiniment infelligeat, infiniment juste... ce sont des perfections qui épouvantent plutôt me pauvre poussière humaine, pêtrie de misères et de prefet...

Mais, attends l.. ce qui me rassure...

du spouvement puttoi de misères et de péchés...

Mais, attends l. ce qui me rassurace qui jette tout mon être dans une jois infinie, c'est qu'avant tout cela... it est d'abord, et avant tout, infiniment bon !. Voilà une perfection que je salue avec enthousiasme... une perfection que j'eccole à son nom afin qu'elle ne fasse ptur qu'un nom, motif ultime de tous mes espoirs. Or, le cœur est le symbole traditionnel de cette bonté... Comprends tu un peu...?

— Oui... mais, tu sais l...

— Quoi encore...?

— Ce cœur rouge, sanguinolant...?

— Oh ! je te concède que l'expression matérielle de cette idée est encore à trouver... Quel sera l'artiste délicat et fort qui, avec le minimum de matérialité, rendra l'amour infini d'an Dieu...? Quel sera celui qui, par-delà les essais, les tâtonnements, trouvers la ligne très simple, exprimant la beauté troublante des paroles divines : « Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes.»

Calui-là fera una cauve immense.

Et nous partimes réveurs devant l'ap-arition toute blanche dans le ciel tout leu, et qui, au dessus des boulevards, u dessus de le poussière parisienne, auau dessus de la ponssière parsisaine, au-dessus des grosses et petites combina-sons se perpétrant dans la fourmilière des maisons humaines, samblait rèver très doucement là-haut dans sa tranquil-lité sereine, et murmurer de loin aux chrétiens raillés, volés... chassés : « Ayez confiance... Confidire !..»

PIERRE L'ERMITE

ROME

De notre correspondant particulier, par Une sentence de la Cour suprême

de Washington

On relève avec satisfaction au Vatican, les considérants de la sentence de la Cour suprême de Washington au sujet des deux églises Notre-Dame de la Guadeloupe à Ponce, et de la Playa Port-de-Ponce.

La Cour suprême de Washington, réformant l'arrêt de la Cour suprême de Porto-Rico; déclare formellement que les dons faits aux édifices du cuits catholique appartiennent à l'Eglise catholique appartiennent à l'Eglise catholique appartiennent à l'Eglise catholique dont la pérsonnalité juridique est incorporée dans l'évêque en communion avec le Pontife romant.

Le successeur de Mgr-Sardi Le Pape a nommé Mgr Pièrre Angelini pour succèder à Mgr Sardi comme secré-taire rédacteur des Brefs aux Princes. L' « Union économique catholique »

L'Union économique catholique à L'Union économique des catholiques d'Italis adresse une circulaire à toutes les organisations économiques et professionnelles des catholiques, les invitant à réclamer leur seprésentation au sein du Conseil supérieur du travail, du Conseil supérieur de la prévoyance et de la Commission directrice des chaires ambulantes de prévoyance.

PROCESSIONS RETABLIES

Le Conseit municipal de Lambezellec vient de retablir les processions. De l'arrêt pris à cette occasion, nous extrayons ce qui suit : « Considérant que le moi de « Liberté » inscrit au frontispice de la République, doit être entendu dans le sens le plus large. « Considérant que ce serait aller à l'encontre de la liberté que de maintenir cette interdiction, que rien ne justifie aujourd'hui, et dont la main-levée est demandée instamment par la grande majorité des habitants, « Considérant que cette mesure a porte un préjudice énorme au commerce local, en lui melevant une des principales branches de son activité, « Considérant que, s'il appartient au maire

activité,

Considérant que, s'il appartient au maire d'assurer la sécurité publique sur le territoire de sa commune, il possède des moyens rapides et efficaces pour la maintenir par les pouvoirs qui lui sont conférés par les lois, soit en requérant la force publique, si elle venait à étre troublée, soit encore en supprimant la cause qui pourrait la comprometire.

AU MÉPRIS DE LA LOI

Nous avons annoncé l'élection, à Mondevert (Ille-et-Vilaine), de M. l'abbé Basié, ancien missionnaire, prêtre libre, comme maire de la

Commune.

Une première fois déjà, à la veille des dernières élections municipales, le Conseil de préfecture avait annule la nomination de M. l'abbé Basile à la mairie.

Le Conseil de préfecture vient, au mépris de la loi de séparation elle même, dont les termes sont très précis, d'annuler cette élection comme il avait fait pour la première.

Il n'est pas douteux, d'ailleurs, que le Conseil d'Etat ne soit sais de cette violation de la loi et du droit des électeurs.

Gazette

Si l'en egistesatt le pert militaire ilizad in do Cherbourg!

C'était au Canada.

On peut se demander maintenant port militaire de Cherbourg sere sai On Deut, se demander maintenant, si le port militaire de Cherbourg sera saist.

En effet, un sancian cuvrier d'artillerie navale auquel sont dus les arrérages d'une rante viagares sièvèrdée par le tribunal en réparation d'un accident du fravant, a fait dignifier, au présit un commandement d'avoir à payer sous contraints et saiste du port militaire.

L'exploit a été rensoys au ministère de la Marine.

Du attènd. sais trèp d'inquiétude.

Le posisient de la République

du Concordat n

C'est à Vigoulet-Auzil (Haute-Garonne) que des blocards ont voté récemment un ordre du jour :

«... Engageant le citoyen Clemenceau à continuer la lutte contre le cléricalisme jusqu'à l'abolition du Concordat. »

Notez que ces genelle sont des avancés, comme l'on dit.

Un peu pluz d'air à Plaisance

a mortalité par tuberculose à Plaisance chaque année de 92 pour 10 000, tandis ille est de 10 pour 10 000 aux Champs-sées. Il y a quelques années, c'est 180 ten de 92 qu'il fallait écrire pour Plai-ce. Le course de Mile Chaptal et. Ille de la constant de la constant de la course de la mortalité de la tuberculose à Plaisance. L'abbé Soulange-Bodin-cordinue sa campagne hygiènique, il vient, de lancer un tract par lequel il réclame pour sea paroissiens de « l'air i de l'air " ». Ca sont des repues de mande avec fraison le cuté de Plaisance de mande avec fraison le cuté de Plaisance.

Serait-de la Vieux-Major?

Neus avons annoncé il y a quelques jours la mort de M. Le D' Rouis, ancien directeur de l'Ecole militaire de Sirasboueg, décédé à Saint-Dié à l'âge de 85 ans...

A ce sujet, le bruit a'est répandu à Saint-Dié que le D' Rouis était le célèbre « Vieux-Major » dont chaque mois nous reproduisens les pronostics.

Il faut se rappeler que depuis deux mois, l'on annonçait qu'une maladie du « Vieux-Major » ne permettait pas à cetul-ci de faire ses communications à la presse et qu'il se faisait remplacer par un major plus... vieux.

Ce qui contribue à donner quelque créance au bruit dont nous parions.

En tout cas, il est certain que M. je D' Rouis possédait des connaissances métérologiques très surs et que de nombreux décédatiens » recouraient volontiers à sa complaisance lorsqu'ils désiraient connaistre le temps à l'avance.

devant le Conseil d'Etat

On se rappelle qu'à la suite de son invalida-tion, M. Archimband reçut, le 11 janvier der-nier, notification d'une décision du ministre de la Guerre le, rappelant sous les drapeaux, pour y accomplir une année de service com-plémentaire, par application de l'article 24 de la 101 du 15 juillet 1899. M. Archimbaud, soldat au 140° d'infanierie, adressa une reguête au Conseil d'Elat contre

la decision de ministre.

L'affaire est venue; înter, et M. Saint-Paul, maitre des requêtes, faisant fonctions de ministère public, a conclu au rejet de la demande de M. Archimbaud en temps que dispensé comme élève ecclésiastique, mais a donis sa demande subsidiairement et conclu à son renvoi dans ses foyers comme ayant un frère présent sous les drapeaux.

L'affaire a été mise en délibéré.

LES TROUBLES DE PERSE

La proclamation du shah rétablit l'ordre

Le shah a lancé hier une proclamation pla-cant la Perse sous le régime de la loi mar-tiale à dater du 22 juin. Le colonel Liakhof est nommé commandant en chei, et pleins pouvoirs lui sont accordes pour agir vigoureusement envers la popula-tion.

pour agri vigoureusement envers la population.

Les rassemblements sont interdits ; fl est
interdit, sous peine de mort, de possèder ou
de porter des armes.

Les cosaques font des patrouilles dans les
rues. Les bazars ont été ouverts de force hier,
mais aucune transaction n'a pu avoir lieu.
Les troupes ont pillé les boutiques.
Plusieurs députés sont retenus prisonniers,
enchânies, dans le camp royal. Le ministre
des Finances et sa famille sont réfugiés à la
légation d'italie.

C'est le colonel Liakhof qui a fait tier
mardi le premier coup de canon contre la
mosquée, qui était défendue par ... nationalistes.

Les pertes des cosaques ont été beaucoup

Les pertes des cosaques ont été beaucoup plus fortes qu'on ne l'avait annoncé tout d'abord.

Newvolles flections Unity Mail,

Le shah lancera dimanche un firman dissolant le Madjies, et farant la date des élec-cons pour la constitution d'un second Med-lies, et d'un Sénat, Le state ouvrirs person-cellement des assemblées d'iet à treis moté

nellement ces assemblées d'iet à trois mois-m grande cérémonie.

Le seul a comé aux représentants de la Russie et de l'Angleterre l'assurance de son intention de na représenta aucune des con-ceur ou par lui-maine.

La province est salme.

Tois personnes seulement en seront excep-tées.

M. KLOBUKOWSKI remplace en indo-Chine M. Beau

qui est nomme ministre Ménipotentiaire à Bruxelles

Le Journal officiel public aujourd'hul !

'Un décret aux termes duquel M. Beau gouverneur général de l'Indo-Chine, nom mé ministre plenipotentiaire de France. Bruxelles, est nommé gouverneur généra honoraire des colonnes.



Un décret aux termes duquel M. Klobu owaki, ministre plenisotentiaire charge le l'agence et du consulat général de rance au Catre, rest nommé gouveragus substal de l'Indo-Chine en rempalcement

de M. Beau;
Un, décret, aux termes duquel M. Beau,
ministre planipotantiaire de l'elasse, gouverneur général de l'Indochine, est nom
mé envoyé extraordinaire et ministre plé
mipotentiaire de la République française
près le roi des Belges, de remplacement de
M. le comte d'Ormesson, placé dans le cadre de la disposition.



M. Geoffray, ministre plénipstentiaire de le classe, chargé des fonctions de conseil-ler de l'ambassade de la République à Lon-dres, est chargé de l'agence et consulat gé-néral de France au Caire, en remplace-ment de M. Klobukowaki, appelé à d'au-tres fonctions.

LA « VÉRITÉ » EN RUSSIE

De notre correspondant :

De notre correspondant :

« Le culrassé Vérité, qui conduira en Russie, le mois prochain, M. Fallières, a été conduit hier en grande rade de Brest. Il va se livrer à des essais au large, il appareillera aujourd'hui.

» Les aménagements à bord sont à peu près terminés. Un délègué de l'Elysée s'est longuenent entretenu avec le bréfet maritime et a visité la Vérité avant sa sortie du port.

1.a Vérité est disposée pour recevoir un amirral ; le président de la République occupera les appartements mêngés pour l'amirral vice-amiral Boué de Lapeyre verte, sera son pavillon le 5 juillet sur la Vérité, occupera les appartements du commandant du navire.

La rente n'étant pas payée les cuirassés vont être saisis

De notre correspondant particulier de Cher-

bourg:

Vendredi matin, Me Lemonnier, huissier à Cherbourg, s'est présente à la préfecture maritime et a remis à qui de droit un exploit sommant la marine d'avoir à payer une somme de la francs, sous peine de saisse d'un immeuble ou d'un baliment tipe de saisse d'un li y a quelque d'ambiene de saisse d'un li y a quelque d'ambiene de saisse d'un li y a quelque d'ambie le marine à payer une pour s'est de la cours de son travail. Jusqu'à ce jour, maigré ses réclamations rétiérées, Le terrier ne put toucher un sou ; les arrérages se montent à 125 francs.

Le ministère ne donnant pas signe de vie, l'ouvrier a eu recours aux grands moyens pour obtenir satisfaction.

Le projet de loi

5 CHNTIME

les pères de famille

Un clou chasse l'autre, dit-ou. A notre époque, les attentats ne chassent pas les attentats; le sont économittents, ils s'accumulent. Pendant que M. Clemencesu, président du Consell, avilit la haute institution du Sénat, M. Doumergue, ministre de l'Instruction publiqué, ne se cantente pas de hafour l'autorité des pères de famille, il fait de son exercies un délit, qu'il propose au Pariement de pousuivre devant les tribunaux.

Comme toujours, le gouvernement persécuteur se travestit en persécutio pour couverr la persécution qu'il dirige contre su trais.

Par suite de l'application de la loi de 1906 sur l'enseignement congréganiste et depuis la mise en vigueur de la fortie néparation, écrit M. Boumergue dens son expèsé des motifs; une nouvelle force d'opposition s'est menificate contre l'école sublique et l'enseignement de l'Etat.

draient einement, at I'on ny portait republe, a paralyser l'enseignement des mattres.

M. Doumergue fait de son projet un'this torique menteur : ce n'est mi de l'application de la tot de 1906, ni de la lot ite afparation de la tot de 1906, ni de la lot ite afparation de la tot de 1906, ni de la lot ite afparation de la tot de 1906, ni de la lot ite afparation qui est ne l'association des pères de famille, qui n'est pas une force d'opposition contre l'école publique, qui est une force de surveillance sur l'Instruction qu'i y est imprimée à l'assprit de ceux-cit l'. Ce n'est pas devantags du demager résultant pour le gouvernement d'une neuvelle force d'opposition à son école qu'est né le projet de M. Doumergue e'est de le consécration par le tribunal des conflits quartille, de surveillance des pères de famille, aceradu droit de pourseite devant les influences de saint qui lui sont conflés. Les instituteurs qui manquent au devoir de nautralité, de moralité, de respect des consciences et de vérité dans leur enseignement, seront passibles de pénalités prononcée, par les tribunaux de droit commun, de le ministre de l'Instruction putilique s'insurge contre ce promoncé de sentence, et propose au Parlement : Les pères de famille qui tanteront de soustraire leurs enseines et de vérité dans leur enseignement par passibles de pénalités.

En fait, at la surveillance est devesue accessaire, c'est que des scandales tels menteurs de ces scandales les mont produite dans l'enseignement de l'Etat qu'e le tribunal a jugé : Ces scandales rent des délits de droit commun.

Le projet Doumergue dit au contraire leurs de ces scandales que contraire de ces scandales les menteurs et Menteurs de ces scandales rent des délits de droit commun.

Le projet Doumergue dit au contraire leurs de ces scandales rent de ces scandales peut de ces scandales les mèns et de conseiles par les tribuneurs de ces scandales (et l'Etat qu'e le tribunal à l'est de conseiles qu'e contraire leurs de ces scandales (et l'est qu'elles de ces scandales (et l'est qu'e

Et, pour appuyer cette these mina-trueuse, M. Doumergue ajoute: Ce n'est pas seulement à mes instituteurs, c'est à-mes livres que les pères de famille s'en. prennent. Et il présente ses livres classi-ques comme « empreints de large libéra-lisme et de tolérance éclairée ». Eh bien i nous allons lui servir quelque-exemples de l'esprit de neutralité, de libé-ralisme et de tolérance éclairée de ses livres classiques:

létes de l'évolutionisme...

La Renaissance a succédé à l'époque de

barbarie dirétienne, alors que le ch me avait paralysé les arts, les scient les lottres...

Luther avait bien raison de se révoltes itre l'Eglise : la foi impose la croyance à Vous voulez imposer à un père chrétien

de supplice d'entendre son fils répondre aux questions qu'il lui pose :

— Qu'est-ce qui a créa le mende ?

— Pendant longtemps, on a cru que c'était Dieu. Mais aujourd'hui, en ne le

c'était Dieu. Mais aujourd'hui, en ne le croît plus.

— Qu'est-ce que la foi ?

— La croyance à l'absurde.
Il mourrait plutôt que de supporter de pareilles réponses. Et cependant M. Doumergue prétend le contraindre à les supporter sous peine des condamnations portées par sa nouvelle loi !

— Mais, dit M. Doumergue, en refusant de les supporter, vous troublez « le fossitionnement de mon école ».

— Alors, laissez-moi lire d'en suivre une

Alors, laissez-moi lire d'en suivre une autre

je ne vois que trop les résultats d'un en-seignement non surveillé. Vos lois n'y fe-ront rien, jamais je ne vons livreral ayen-glément l'instruction de mon enfant.



La Journée

ETRANGER. — De nouveaux actes de pracien ent été faits à Téhérem par refre du shais, On croit l'entre rate, les Parses

Saint Riesre et saint Raul

Deux morts ent eu, depuis lis-neuf ste-eles, l'étonnante fertune d'attirer, chaque unnés, à leur sombeau des foules enormes; ces deux morts sont un bateire et uns fa-bricants de tentes, l'eirer et l'eus, l'amp et le monde les céléverent lunds filialemais. C'est que ces deux « petits juifs » ont évo-lutionné le monde. Ils ont vu, ils ont cru, ils ont parté. Lour fêts, c'est la fête de l'Eglise, née de leur foi, haptisée dans leur sang. Ces deux pauvres sont les princes de notre patrie prirituelle. Eglise de France, glorieuse pau-vresse, souviens-toi du Pierre et de l'aul, et lapère.

vesse, souviena-toi de Pierre et de Paul, et tespère.
L'eur sette, c'est la séte du Pape.
L'eur sette, c'est la séte du Pape.
L'est suivelle presque, en ce 29 juin, "a pôtre des nations ». C'est qu'à Pierre rest il a été dit : « Tu es Pierre et sur cette poirre se bâtirai mon Eglise. « Es la chréienté, après soint Jean Chrysostome, hante « le coryphée du cheur apostolique, la bouche de tous les apôtres, la été et le thes de cette sainté famille, le fondement le l'Eglise ».
Félous Pierre vivant en Pie I, héritier le sa foi et de son amour. Au paysan de Riese comme au pécheur de Génésarch, lesus à démandé « M'admes-tu » Et parce pu'ils ont dos répondre : « Vous raves bien cigneur, que se vous aime, "ils ont encendu : « Pais mes agneaux, pais mes brechts ». Croire, atipier, n'est-cépaf tout Pie I, A ple I, successeur de Pierre, et ami de la France, hortneur, constance, amour l'estate.

(UN ÉVÊQUE POURSUIV)

On sait que Mgr Duparc, évêque de Quim-per, poursuivi pour avoir rappelé à ses dio-césains les sanctions ecclésiestiques contre les acquéreurs des biens d'Eglise, a été ac-quitté en première instance. L'affaire étant revenue en appel, la Cour-a ordonné un supplément d'enquête et a chargé M. Dixmier, choséiller à la Cour-try procder. Celui-ci devra entendre-MM. Leblanc, Roux et le commissaire de police.

Pour les victimes du cyclone du 19 juin

Mgr Herscher scrit une touchante lettre prescrivant une quête pour les victimes du cyclone du 19 juin, c'est-à-dre les habitants des vallées de la Blaise et de la Marne:

« Nous ne serions pas, écrit Mgr l'évêque de Langres, les vrais fils de cette Eglise qui, depuis dix-neuf siècles, se penche sur tous les maux de l'humanité pour les guéris, nous ne serions pas les vrais disciples du Dieu auquel Ficriture donne comme principal attribut la charité, si nous ne feisions pas quelque chois pour autènuer les terribles elfests de l'ouragan hu 19 juin.

UNE BONNE ACTION

M. Dassy vient d'acheter, pour lui garder sa destination actuelle, le couvent de la Visita-lion à Meaux, vendu par les soins du Riquita-ieur 80 000 francs. Cet établissement abrits le grand séminaire, et une maison de refuge pour les prêtres âgés et infirmes.

Demandez dans toutes les gares La Croix quotidienne grand format La Croix illustrée

Le Cosmos Le Mois littéralee

at pittoresque

Le Pèlerin